

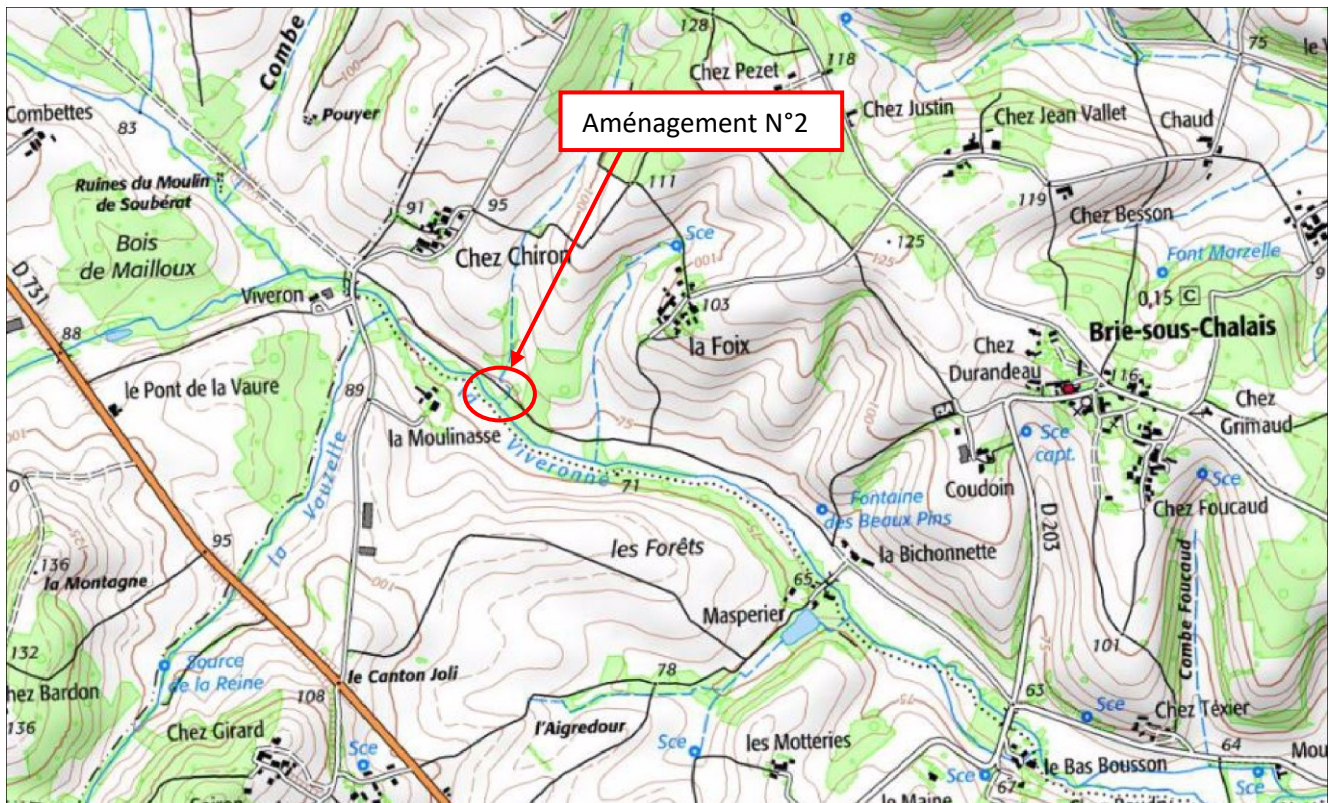
Ruisseau de la Viveronne

Fiche N°2

Maître d'ouvrage : SIAH des bassins Tude et Dronne Aval (16)

Date des travaux : Hiver 2015

Contact pour tout renseignement sur ce projet : Gaël PANNETIER 06.16.52.26.78



	Avant travaux	Après Travaux
Constat	<p>Gué artisanal du plus de 20 ans et en bon état. Ne sert que pour l'exploitation estivale des prairies de fauches en rive droite.</p> <p>Ce gué a pour intérêt d'avoir préservé l'amont du cours d'eau de l'érosion régressive que l'on peut constater en aval.</p>	<p>Le gué est aujourd'hui toujours existant, il laisse donc accès aux parcelles présentes en rive droite du cours d'eau.</p> <p>De plus, la lame d'eau est légèrement augmentée sur le gué pour favoriser la continuité écologique.</p>
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	<p>Erosion régressive présente en aval du gué qui est bloquée par les matériaux de construction du gué.</p> <p>Hauteur de chute à rattraper : 30 cm</p> <p>Gué non franchissable la majeure partie de l'année.</p>	<p>L'érosion régressive est aujourd'hui stoppée grâce aux apports de matériaux faits sur une centaine de mètres en aval.</p> <p>La chute est rattrapée : oui</p> <p>Le gué sera dès à présent franchissable sur une majeure partie de l'année.</p>
Distance depuis la confluence	7580 m	7580m
Objectifs à atteindre	Rendre cet ouvrage franchissable toute l'année à toutes les espèces.	Objectif atteint, l'ouvrage est franchissable.
Travaux à réaliser	<p>Créer des bassins successifs à partir de 5 m en dessous du gué avec une pente < à 2 %.</p> <p>Préservation de fosses dans la mesure des possibilités techniques.</p>	<p>Des seuils ont été créés sur plusieurs dizaines de mètres en aval de l'ouvrage.</p> <p>Les fosses ont été conservées et leur volume a été multiplié par 10.</p>
Aspects administratifs	DIG en cours + déclaration de travaux	
Quantité et Coût estimatifs	60 t - galet remblai et blocs	<p>Galet remblais : 75t</p> <p>Bloc 300/600 : 45t</p>
Propriétaire des Parcelles	<p>Basé sur IPR de 2010. Un partenariat de suivi sera proposé à la fédération de la pêche 16 pour 2016 – 2018</p> <p>Répertoire d'exemples + suivi photo</p>	

Avant travaux : Aval du gué



Après travaux : Aval du gué



Avant travaux : Chute à l'aval



Après travaux : Aval du gué



Avant travaux : En étiage aval du gué



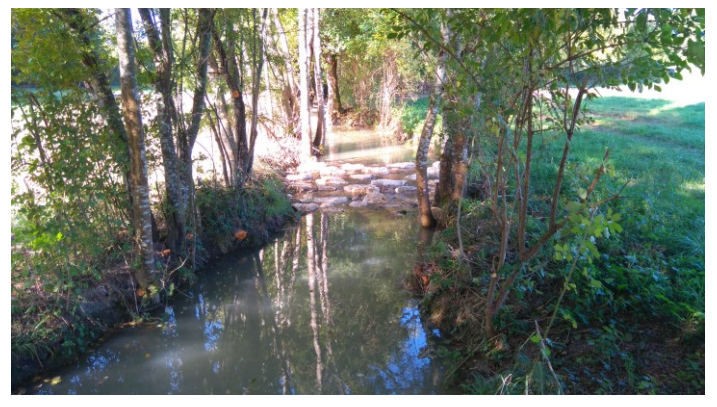
Après travaux : aval du gué, vu par l'aval



Pendant travaux automne 2015



Quelques jours après travaux Aval du gué (automne 2015)



Quelques mois après travaux aval du gué (Avril 2016)

